



“ **Changement radical, nous passons de la représentation à la participation** ”

GÉRARD RAYMOND,
président de France Assos Santé et
vice-président du Health Data Hub.

Gérard Raymond se félicite des avancées liées à la mise en œuvre de la stratégie numérique en santé, enfin conduite pour les citoyens. Il se dit prêt pour les défis à venir d'acculturation du milieu associatif et des citoyens à propos de leurs données de santé.

L'OUVERTURE DE L'ESPACE NUMÉRIQUE DE SANTÉ, DÉSORMAIS INTITULÉ « MON ESPACE SANTÉ », MATÉRIALISE LA STRATÉGIE DE TRANSFORMATION ANNONCÉE EN AVRIL 2019. QU'EST-CE QUE CELA CHANGE, CONCRÈTEMENT, À VOS YEUX ?

Après être allés de déboire en déboire avec le DMP (**dossier médical perdu** !), nous avons enfin une véritable stratégie qui répond à nos attentes et besoins et qui ouvre des perspectives de développement pour notre système de santé. Cette stratégie me convient, même si nous avons encore quelques interrogations et points de vigilance : elle est faite pour les citoyens, pour qu'ils impulsent eux-mêmes la transformation de notre système de santé grâce au numérique.

La démocratie en santé est bien présente dans cette démarche.

Nous sommes, depuis le début, associés aux avancées et aux réalisations qui se mettent en place. C'est un changement assez radical puisque nous passons de la représentation à la participation.

Maintenant on est dans le train ! Mais il faut reconnaître que c'est plus exigeant que de regarder le train passer. Nous avons devant nous un gros chantier d'acculturation du milieu associatif et des citoyens autour de leurs données de santé.

VOUS ÊTES ASSOCIÉS AU HEALTH DATA HUB, À LA FOIS EN OCCUPANT LA VICE-PRÉSIDENTIE DE L'ORGANISME ET VIA UNE DIRECTION CITOYENNE ADJOINTE À LA DIRECTION DU HDH. DANS QUEL OBJECTIF ?

Notre participation n'est pas simplement institutionnelle. Ce qui m'intéresse, dans ce partenariat avec le HDH, c'est qu'il nous permet d'améliorer la culture des données de santé et la formation de nos représentants à l'utilisation de ces données, à des fins de recherche et pour mener des études sociologiques par exemple.

C'est le cas de l'étude « Vivre Covid-19 » que nous avons lancée en mai 2020 pour mesurer le ressenti de la population pendant la crise sanitaire. Les associations doivent pouvoir accéder aux données de santé pour consolider leurs actions, leurs plaidoyers. Sachant que nous devons nous montrer vigilants sur le respect de la sécurité et des cahiers des charges qui en encadrent l'utilisation.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU VIRAGE NUMÉRIQUE EN SANTÉ ?

Informer, former, accompagner... Mais on ne sera pas seuls pour mobiliser les citoyens et bien expliquer ce que sera « Mon espace santé ». Tous les acteurs doivent s'y mettre, Cnam, élus locaux, leaders professionnels... Nous devons créer les conditions de la confiance à l'égard du numérique en étant vigilants sur les questions d'interopérabilité de l'ensemble des outils, de sécurité des entrepôts de données et des logiciels métiers, et de transparence dans l'utilisation des données. Je pense actuellement qu'il faudrait montrer une volonté politique un peu plus engagée, quitte à mettre en œuvre des règles contraignantes.



Dr Patrick Bouet

Président du Conseil national de l'Ordre des médecins



Pr Stéphane Oustric

Délégué général aux données de santé et au numérique

Les outils numériques

sont au service du médecin dans son exercice et sa relation avec les patients et devront le rester

Vingt ans après les premières expérimentations, la télémédecine est désormais partie prenante dans nos pratiques médicales, à la faveur de la crise sanitaire actuelle.

En parallèle, les outils, services, applications ou autres solutions issues des nouvelles technologies en santé, l'intelligence artificielle poursuivent leur développement.

Loi « Ma santé 2022 et virage numérique », « Ségur du numérique en santé », « plan innovation santé 2030 », « déploiement d'un espace santé numérique individuel »... de leur côté, les pouvoirs publics mènent un effort continu pour accélérer le déploiement de la e-santé pour les professionnels de santé et les usagers.

Le virage numérique en santé est là et bien là...

Une fois qu'ils seront opérationnels, interopérables, sécurisés et bien paramétrés, ces nouveaux usages du numérique nous feront-ils gagner un temps précieux, à nous médecins, pour nous décharger des tâches répétitives, fluidifier nos échanges avec les autres professionnels de santé et nous aider à prendre les meilleures décisions possibles sur le plan diagnostique et thérapeutique ? La technologie peut-elle être notre alliée ? Pour autant elle ne remplacera jamais notre capacité à accompagner nos patients, de façon globale

et tout au long de leur parcours de santé avec humanité et empathie, en proximité dans nos territoires.

Secret médical, consentement réciproque à la relation médecin – patient et confidentialité des soins : les outils de la e-santé font cependant émerger de nouvelles questions éthiques. Si le code de déontologie actuel est suffisamment équilibré pour répondre à ces enjeux, il nous appartient de le faire évoluer pour mieux protéger notre pratique professionnelle au service des patients.

Face à ces nouvelles problématiques, **nous, médecins**, devons aussi apprendre à développer une **éthique** de la vigilance et de la réflexion.

Dans ce numéro spécial, nous avons souhaité rendre accessible à tous les médecins la compréhension du virage numérique en santé, en invitant de nombreux acteurs du numérique en santé, pour nous permettre d'amorcer ensemble cette appropriation collective. Des médecins y témoignent aussi et surtout de leur pratique ; d'autres nous guident dans l'application éthique et réglementaire des principaux outils. Nous vous en souhaitons une bonne lecture, source d'enrichissements personnels et professionnels.

Le monde numérique est là, nous devons en être les acteurs.